

**COMPTE-RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 MARS 2015**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23
Présents : 20 (n° 2015 / 08)
19 (n° 2015 / 09)
Votants : 22 (n° 2015 / 08)
20 (n° 2015 / 09)

L'an deux mille quinze, le 19 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de BREUILLET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques LYS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 mars 2015.

PRÉSENTS : Michèle MOREL, Stéphane BREUIL, Monique RENAUD, Jacky DUPRÉ, Christelle JEANPERT, Michel-Claude RENAULT, Claude ALBANESE (jusqu'à 20 h 55), Raymond COUPLÉ, Bernard MARIE-TRIDEAU, Monique LENORMAND, Evelyne DEVIERRE, Stéphane RANALLETTA, Sophie JACQUES, Gwénaëlle GUÉLIN, Sylvie MAYEUR, Véronique BESNIER, Laurent LAMBROT, Diane BRÉJON, Jean-Pierre GAUVRIT, Claudette MÉNARD.

ABSENTS EXCUSÉS : Jacques LYS, pouvoir à Michèle MOREL
Dominique VAUVELLE, pouvoir à Laurent LAMBROT
Claude ALBANESE (à partir de 20 h 55)
Pauline GROUSSET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Gwénaëlle GUÉLIN

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 février 2015 est approuvé par 21 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (Michel-Claude RENAULT).

2015 / 08 – Avis sur le projet d'installation d'un parcours acrobatique en hauteur « ACRO JUNGLE PARC » sur le site du parc de loisirs de la commune.

(Rapporteur : Michèle MOREL)

Madame la 1^{ère} Adjointe au Maire rappelle que par délibération en date du 11 décembre 2014, le Conseil Municipal a autorisé la société « ACRO JUNGLE PARC » à effectuer une étude technique et une étude phytosanitaire des arbres dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un parcours acrobatique en hauteur dans le parc de loisirs de BREUILLET.

L'étude phytosanitaire et le plan des parcours ont été reçus en Mairie le 9 mars 2015 et transmis aux membres du Conseil Municipal.

Au vu de ces informations, Madame la 1^{ère} Adjointe invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le projet d'installation du parcours proposé par « ACRO JUNGLE PARC ».

Le Conseil Municipal, par 16 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE » (Evelyne DEVIERRE, Dominique VAUVELLE, Véronique BESNIER, Laurent LAMBROT, Diane BRÉJON, Jean-Pierre GAUVRIT), décide :

- d'émettre un avis favorable au projet d'installation d'un parcours acrobatique en hauteur présenté par la société « ACRO JUNGLE PARC » sur le site du parc de loisirs de la commune,
- d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal, l'autorisation de signature de la convention d'occupation précaire du domaine public.

2015 / 09 – Compte administratif de l'exercice 2014.

(Rapporteur : Stéphane BREUIL)

Monsieur l'Adjoint au Maire chargé du « Budget et des Finances » présente le compte administratif de l'exercice 2014 :

Section de FONCTIONNEMENT :

- recettes de l'exercice :	2 216 495,02 €
- dépenses de l'exercice :	1 724 743,39 €
EXCÉDENT de l'exercice :	491 751,63 €
Excédent antérieur reporté :	130 000,00 €
EXCÉDENT CUMULÉ :	621 751,63 €

Section d'INVESTISSEMENT :

- recettes de l'exercice :	695 752,94 €
- dépenses de l'exercice :	368 261,56 €
EXCÉDENT de l'exercice :	327 491,38 €
Déficit antérieur reporté :	104 188,91 €
EXCÉDENT CUMULÉ :	223 302,47 €

Michèle MOREL, titulaire du pouvoir de Monsieur le Maire, indique que ce dernier ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, par 19 voix « POUR » et 1 voix « CONTRE » (Jean-Pierre GAUVRIT », approuve le compte administratif de l'exercice 2014.